

SINISTRALITÉ AU TRAVAIL DANS LE BTP EN PAYS DE LA LOIRE 2024

Comment définir le secteur du BTP ? [Source : INSEE]

Le secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) regroupe à la fois les activités de **conception** et de **construction** mais également la **rénovation de bâtiments** (publics et privés, industriels ou non) et d'**infrastructures** (routes, réseaux, canalisations, etc.).

→ **Le Bâtiment** : ce secteur comprend les activités de la construction à la démolition d'un bâtiment, en passant par l'aménagement et l'entretien-rénovation. Il est défini par les codes NAF commençant par 41 (Construction de bâtiment) et 43 (Travaux de construction spécialisés).

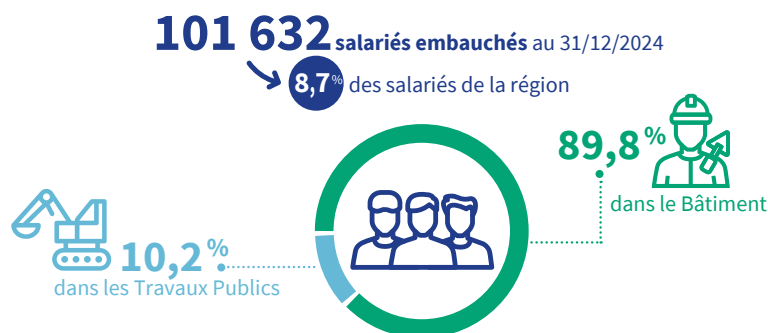
→ **Les Travaux Publics** : les activités de Travaux Publics relèvent de l'aménagement du cadre de vie, constitué des infrastructures urbaines et civiles : voiries et infrastructures de transport (routes, voies ferrées, etc.), réseaux d'eau, d'électricité, de gaz et fibre. Ce secteur est défini par les codes NAF commençant par 42 (Génie Civil).

LES CHIFFRES CLÉS

Les indices de sinistralité ne sont pas communiqués pour l'année 2020. La définition de ces indices consiste à rapporter la sinistralité au temps d'exposition au risque. En 2020, l'épidémie "covid" a eu pour conséquence un recours massif au chômage partiel, sans que les données disponibles

permettent de faire la part des choses entre le dénombrement de salariés en activité et donc exposés au risque du dénombrement de salariés en chômage partiel.

1 | Le contexte [Urssaf Caisse Nationale, Observatoire économique]



12 429
établissements employeurs
actifs au 31/12/2024



■ Principales caractéristiques des salariés du BTP [Source : metiers-btp.fr]

Caractéristiques des salariés	Bâtiment	Travaux Publics	Total BTP
Âge moyen	38,2 ans	40,5 ans	38,7 ans
Part des ouvriers	69,8 %	56,7 %	67,1 %
Part de CDI	78 %	95 %	81 %
Turn-over ¹	13,4 %	11,3 %	13 %

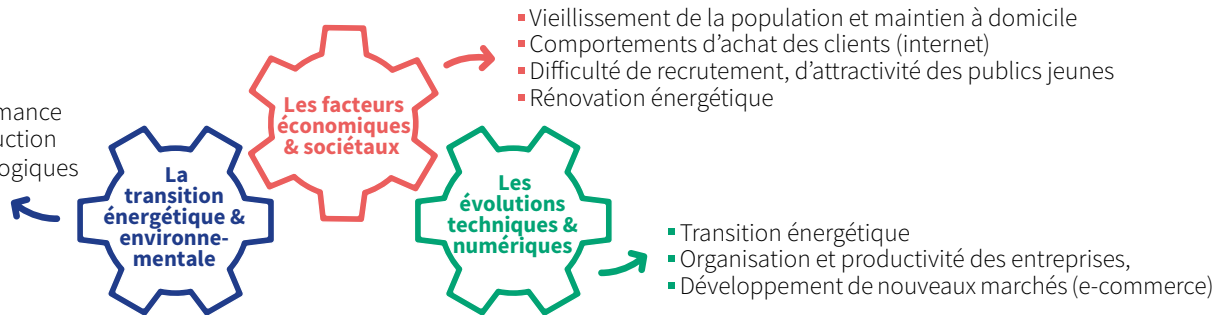


Dans le secteur du BTP, la sécurité-prévention représente le **1^{er} domaine de formation** avec **27%** des stagiaires (année 2020)

¹ Calcul = (salariés entrés + sortis / 2) / nb salariés au 1^{er} janvier 2024

■ Les facteurs impactant le secteur du BTP (Source : capeb.fr)

- Exigences de performance
- Qualité de la construction
- Innovations technologiques



2 | La sinistralité Accidents du Travail et Maladies Professionnelles (AT/MP) (Source : Carsat PDL)

■ Les Accidents du Travail

5 457

accidents du travail avec un 1^{er} versement en Pays de la Loire en 2024



5 %

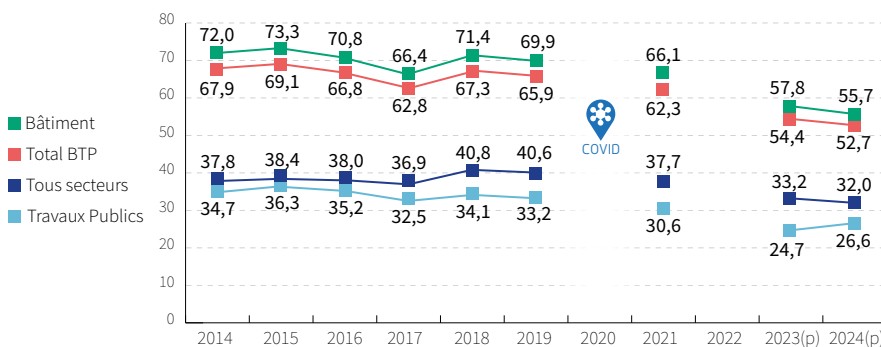
des salariés victimes d'un AT travaillant dans les **Travaux Publics**



95 %

des salariés victimes d'un AT travaillent dans le **Bâtiment**

Des accidents **deux fois plus fréquents dans le Bâtiment** que dans les Travaux Publics



(p)=données provisoires figées à N+2 (en attente de reconnaissance tardive ou de contentieux)

55 accidents de travail pour 1 000 salariés en Pays de la Loire en 2023 dans le **Bâtiment**

26 accidents de travail pour 1 000 salariés en Pays de la Loire en 2024 dans les **Travaux Publics**



Des accidents plus graves dans le BTP que la moyenne régionale tous secteurs confondus

AT mortels

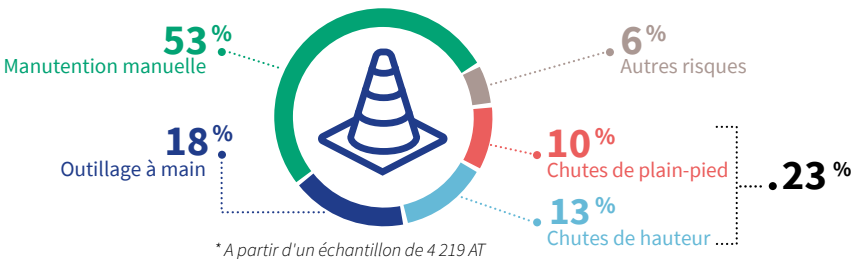
40
entre 2019
et 2024

Taux de gravité²

2,1^{BTP} / **1,3**^{Tous secteurs}
2,2^{Bâtiment} / **1,2**^{Travaux Publics}

² Taux de gravité = (nb des journées perdues par incapacité temporaire/heures travaillées) x 1 000

La répartition des AT* selon le risque dans le BTP



Les codes NAF où les accidents de travail sont les plus fréquents

Code NAF	Libellé	Indice de fréquence	Nb de salariés exposés
4391A	Travaux de charpente	91,6	2 837
4391B	Travaux de couverture par éléments	89,9	4 228
4339Z	Autres travaux de finition	75,6	569
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment	72,2	11 913
4331Z	Travaux de plâtrerie	70,8	3 208
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	70,0	10 681
4332B	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	65,2	3 281
4399D	Autres travaux spécialisé de contruction	60,1	1 547

Indice de fréquence = (nb des accidents en premier règlement/effectif salarié) x 1 000

Les Maladies Professionnelles



Les Accidents de Trajet

283
ATrajet avec une 1^{ère} indemnisation en 2024



² Troubles Musculo-Squelettiques